



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 35
DATE : Jeudi 31 janvier 2019
19h00 à 22h00
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (via Skype)
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne
CHARRON, Christian, Directeur (intérim) – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Est absent :

GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 35^e rencontre du comité.
- L'ordre du jour est modifié.

2. Accueil de 2 nouveaux membres

- Le comité accueille 2 nouveaux membres : Jocelyne Laing et Jacques Morneau.

3. Suivi des partenaires

Ville de Mont-Saint-Hilaire

- Avancement de l'étude sur les paysages patrimoniaux - La consultante reviendra rencontrer les membres du comité en mars 2019.
- Suivi - Demande d'avis juridique au sujet de la possibilité d'exiger des bandes riveraines plus grande que 10 mètres (recommandation 2018-04-R) - possiblement une réponse lors de la prochaine rencontre.
- Suivi – dénombrement des entrées au CNMSH et au Ström Spa pendant le comptage de véhicules effectué à l'automne 2018 – information pas encore disponible.
- Sur recommandation du Comité Aménagement, la MRC a fait une demande d'avis légal sur la régionalisation de la densité et à savoir si les échanges de densité entre zone TOD, hors-TOD et axes de rabattement seraient possibles – à suivre.

Comité de citoyens de la zone A-16

- Rien à signaler

4. Adoption du compte rendu de la rencontre no.34

- Le compte rendu est adopté avec de légères modifications.

5. Revue des mémoires reçus à l'automne 2016 en lien avec la zone A-16

- Un tableau synthèse est préparé afin de présenter, pour chaque mémoire, le type de recommandations et le positionnement, de même que les idées à explorer et qui n'ont pas été discutées au CAZA-16 à ce jour.

Échanges sur le sujet :

- La Ville est-elle obligée de suivre à la lettre les règles et normes inscrites au Schéma d'aménagement de la MRC (et conséquemment au PMAD de la CMM)? Ou existe-t-il de la souplesse dans l'application? Cela ramène les membres à considérer à nouveau l'opinion juridique de Me Paul-Hus en 2017;
- La MRC de Vaudreuil-Soulanges aurait également interprété le PMAD différemment – à vérifier;
- Que se passerait-il dans le futur si la zone A-16 était la dernière parcelle non-développée en périmètre d'urbanisation? Différentes opinions sont émises;
- Il y a beaucoup de « considérant » qui devraient être ajoutés au PIIA, au PUD, au futur PPU de la zone A-16 et aux règlements d'urbanisme applicables afin de mieux considérer les lieux, les paysages, le patrimoine, les ensembles intéressants, les points de repères historiques, etc.;
- Pourquoi ne pas lancer un mouvement menant à l'adoption d'une charte de protection du paysage et du patrimoine du mont Saint-Hilaire, de son piémont et des zones à son pourtour immédiat (incluant la zone A-16)?
- L'étude de Patri-Arch (2008) pourrait-elle nous aider à cibler un coefficient d'occupation au sol maximum pour les chemins de la Montagne et Ozias-Leduc? (C.Charron);

- Qu'est-ce que le piémont? Il semble exister plusieurs définitions selon différents organismes (Ville, MRC, CMM, CNMSH, dictionnaire). Il serait intéressant de bien définir le piémont du mont Saint-Hilaire;
- Il serait important de quantifier l'impact sur la circulation automobile de chacun des scénarios qui pourraient voir le jour (augmentation moyenne et augmentation aux heures de pointe).

6. Planification des prochaines rencontres

- 13 février
- 28 février

7. Varia

Suivis à effectuer

- Évaluation par le CCEDD de l'intérêt du verger Sullivan-Raymond pour la culture fruitière (pomme-raisin) en fonction de différents scénarios (E.Grenon-Gilbert - CCEDD);
- Obtenir les statistiques de fréquentation du site Internet de la zone A-16 (H.Mimee);
- La MRC de Vaudreuil-Soulanges aurait également interprété le PMAD différemment – à vérifier (C.Charron, H.Mimee);
- Prévoir un échange au sujet de la démarche qui serait requise afin d'en arriver à l'adoption d'une charte de protection du paysage et du patrimoine du mont Saint-Hilaire, de son piémont et des zones à son pourtour immédiat (incluant la zone A-16) (H.Mimee);
- Présenter les principaux aspects du Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) lors d'une prochaine rencontre (C.Charron, H.Mimee);
- Qu'est-ce que le piémont? Il semble exister plusieurs définitions selon différents organismes (Ville, MRC, CMM, CNMSH, dictionnaire). Il serait intéressant de bien définir le piémont du mont Saint-Hilaire (H.Mimee).

Hugo Mimee
Coordonnateur du comité